

Annexe V

**FORMULAIRE POUR L'INFORMATION DEMANDÉE
aux vétérinaires agréés lors de la constatation d'introduction illégale de chiens, chats
ou furets.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VÉTÉRINAIRE QUI TRANSMET L'INFORMATION: ADRESSE: NUMÉRO D'ORDRE: DONNÉES DE LA PERSONNE DE CONTACT (TEL, GSM, E-MAIL):	
DATE ET HEURE DE LA NOTIFICATION INITIALE:	
PERSONNE CONTACTÉE À L'AFSCA: UPC:	

RESPONSABLE DE L'ANIMAL

NOM DU RESPONSABLE: ADRESSE DU RESPONSABLE: DONNÉES DE LA PERSONNE DE CONTACT (TEL., GSM, E-MAIL):	
---	--

ANIMAL

ESPÈCE:	CHIEN / CHAT / FURET
RACE:	
NOM:	
NUMÉRO DE PUCE:	
PAYS D'ORIGINE:	
DATE DE L'INTRODUCTION:	
MOYEN DE TRANSPORT UTILISÉ:	AVION / BATEAU / AUTO / TRAIN

NON-CONFORMITÉS CONSTATÉES

--

REMARQUES

--

Signature du vétérinaire:

Ce formulaire doit être envoyé par mail ou fax à l'unité de contrôle (UPC) de votre province (les coordonnées sont disponibles à la page web : <http://www.favv-afsc.fgov.be/upc/>)